

JAUGE

ÇA VIENT D'AILLEURS

# Le bois de l'Espèr, un îlot de biodiversité protégé pour un siècle

✦ Alice Roure

Un bois parcouru de chemins, un arboretum, des panneaux pédagogiques, une mare... le tout protégé pour 99 ans. Voici le fruit de la coopération entre la commune de Jaure et Créateur de forêt, une entreprise spécialisée dans la création et la préservation de forêts riches en biodiversité. Présentation de ce havre de paix, dont le nom signifie « espoir », qui allie biodiversité et sensibilisation.

Baptiste Trény, fondateur de Créateur de forêt, lors d'une plantation au bois de Jaure.



Unité 5 production



Bienvenue à Jaure, petit village d'un peu moins de 200 habitants, situé en Dordogne. Lorsqu'il y est élu maire en 2020, Philippe de Sévérac découvre sur le périmètre de sa commune un terrain dans le domaine public d'environ 6 hectares, qui abrite « un bois moche et malade, avec énormément de pins, esquinlés par la tempête de 1999 et dont personne ne s'était occupé ». Le nouvel élu, jeune retraité très attaché à son village et ses habitants, le sent : « Il est grand temps que l'on fasse quelque chose ». Il acquiert donc le terrain pour la commune et rejette en bloc les mauvaises propositions faites pour le revaloriser, ne voulant ni d'une plantation en monoculture, ni de panneaux solaires en pleine nature. C'est alors qu'il entend parler d'une entreprise qui démarre dans la région : **Créateur de forêt**, portée par Baptiste Trény, qui se décrit lui-même comme « un promoteur de biodiversité ». Monsieur le maire est séduit.

## Quand le maire rencontre un promoteur de biodiversité

Baptiste, à l'approche de la quarantaine, vient de quitter la grande entreprise dans laquelle il travaillait depuis la fin de ses « bonnes études », qui l'avaient inexorablement mené à un « bon métier et un bon salaire ». Cet « écolo de service », comme le qualifient ses anciens collègues, a grandi à la campagne et a toujours été proche de la nature. Il raconte : « Enfant, je construisais des cabanes dans les arbres, j'allais à la pêche, je fabriquais des moulins dans les ruisseaux et admirais mon grand-père apiculteur. Ces dernières années, j'ai réalisé que la nature que j'ai connue il y a 30 ans n'est plus du tout la même aujourd'hui. »

Baptiste prend conscience de l'érosion de la biodiversité et de l'effondrement du vivant, aggravés par l'artificialisation massive des sols : « C'est bête à dire, mais si on enlève des habitats, on enlève des habitants. Les animaux ont besoin d'écosystèmes pour vivre. » Lui aussi sent qu'il est temps de faire quelque chose. Ainsi naît Créateur de forêt, société dont la mission est « de concevoir et réaliser des projets de biodiversité préservés durablement ». Et c'est exactement ce dont a besoin le bois de Jaure. Philippe convie donc Baptiste à deux séances de conseil municipal. « Quand il parle, il vous entraîne dans sa passion. Certains ont eu peur mais Baptiste et moi les avons vite rassurés. Il n'y a pas eu d'hésitation pour créer la forêt », se rappelle le maire.

Sauf que nous sommes en 2021 et ce projet sur 6 hectares, « l'équivalent de huit terrains de football », précise Baptiste, est trop ambitieux pour l'entreprise naissante. Sa réalisation attendra donc 2023.



## Planter peu d'arbres et préserver l'existant

Ces deux premières années ne sont pas perdues. Le projet commence, comme tous ceux menés par Créateur de forêt, par l'intervention de spécialistes afin de réaliser des études préalables. Baptiste explique : « *Je ne suis ni écologue, ni naturaliste, juste un passionné qui voulait planter des arbres.* » Il fait donc appel à ceux qui savent : à Jaure, ce sont notamment SOS Forêts et la LPO qui interviennent. En amont, Baptiste et son équipe gèrent aussi le financement participatif du projet. Il faut trouver les particuliers et entreprises, même toutes petites, qui s'impliqueront. Viennent ensuite les pépiniéristes, qui fourniront les arbres, les agriculteurs et agricultrices, qui prépareront le terrain, les écoles, qui participeront à la plantation, tous locaux évidemment. « *Nous faisons le lien entre tous ces acteurs, comme une araignée qui tisse sa toile* », résume Baptiste.

Autre étape à réaliser : le passage devant le notaire pour signer l'obligation réelle environnementale (ORE). Cet outil juridique assure la protection du terrain pour 99 années, en faisant naître des obligations durables de protection de la nature et de la biodiversité. Pour le dire plus simplement : aucun arbre ne pourra y être exploité, même si le terrain change de propriétaire. « *Ainsi, seules des coupes pour des raisons de sécurité seront faites, et le bois coupé sera laissé sur place.* »

Janvier 2024, le chantier a enfin lieu. 3 000 arbres de 28 essences différentes sont plantés en trois semaines. Sur les six hectares disponibles, ce n'est pas beaucoup. Il est en effet primordial de préserver ce qui est déjà accueillant pour la biodiversité, ce qui est fait en agrandissant la mare déjà présente, et de laisser faire la nature autant

que possible, en créant une zone de régénérescence naturelle. « *Il faut planter le mieux et le moins possible. Pour protéger la nature, le mieux c'est de lui foutre la paix* », affirme Baptiste.

## Un lieu de rencontre et de partage

Entre CFA, lycées agricoles, écoles primaires et contributeurs du projet, ce ne sont pas moins de 300 personnes qui ont participé à la plantation en plein mois de janvier, sous la pluie mais dans une ambiance chaleureuse malgré le froid. Baptiste se rappelle la coopération entre des élèves d'un lycée horticole et des jeunes d'un institut médico-éducatif en situation de handicap : « *Enfin, le sens de notre travail est plus social qu'écologique. Bottes aux pieds, on est tous les mêmes !* » La suite ? « *Pour le vivant ce n'est que le début* », indique Baptiste. Dans le cadre de l'ORE, une obligation de transmettre des informations sur l'évolution du projet est en place : relevés météorologiques, suivi de la pousse des arbres et de la présence de la faune...

Pour parachever ce beau projet, des tables de pique-niques ont été construites en chantier participatif et le bois sera inauguré lors d'une journée festive le 1<sup>er</sup> juin. À l'avenir, il pourra même accueillir des classes en extérieur dans le cadre de l'École du dehors. « *En attendant, la nature reprend ses droits : il y a déjà des grenouilles dans la mare, des chevreuils, et même des canards sauvages sont revenus* », s'enthousiasme le maire. Et nous avec lui !

## CONTACT

Créateur de forêt  
createurdeforet.fr

Mairie de Jaure  
mairie.jaure@orange.fr • jaure.fr

## ET À LYON ?

À Lyon, on plante et on protège aussi ! À côté des villes et de la Métropole qui aménagent de plus en plus de forêts et préservent des espaces naturels sensibles, des associations citoyennes comme **Altairnativ** ou **Forts pour Demain** plantent des forêts, des bosquets et préservent des zones naturelles dans nos villes et nos villages.

À une autre échelle, de grandes associations comme la **LPO Aura** ou **FNE Rhône** achètent des forêts et des zones naturelles pour les défendre, comme au Mont Saint-Rigaud dans le Haut-Beaujolais. C'est aussi le cas des foncières forestières citoyennes comme **Cerf Vert**. Une mobilisation décisive dans un contexte de transition écologique, qui doit composer entre une évolution de la forêt, pour intégrer davantage de biodiversité végétale, et une pression croissante sur la ressource en bois pour le chauffage et la construction.

## CONTACTS

**Altairnativ**  
info@altairnativ.eco  
altairnativ.eco

**Forts pour Demain**  
fortspourdemain@gmail.com  
fortspourdemain.fr

**LPO Aura**  
04 37 61 05 06  
auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

**FNE Rhône**  
rhone@fne-aura.org  
fne-aura.org

**Cerf Vert**  
cerfvert.org

## INFO

Si vous vous lancez, Anciel et sa Pépinière d'initiatives citoyennes pourront vous accompagner pour que cette belle idée devienne réalité à Lyon et ses alentours. Demandez un accompagnement sur [anciel.info/pepiniere](mailto:anciel.info/pepiniere)

